



Abandon de poste cause médicale,familliale

Par **evibie**, le **24/07/2008 à 16:44**

Bonjour, est ce que une raison médicale importante et valable d'un employé (moi même) et familiale (violence conjugale sur ma mère) peuvent faire accélérer les manoeuvres de l'employeur pour mon abandon de poste?rnmerci d'avance

Par **jeetendra**, le **24/07/2008 à 20:59**

bonsoir, l'abandon de poste est une cause réelle et sérieuse de licenciement, cordialement

Par **evibie**, le **25/07/2008 à 17:02**

merci pour la reponsernquelle démarche je dois suivre dans ce cas la?rnmerci